

Assemblée générale du 8 mars 2022

Présences : Carole Destraz, Gladys Amiguet-Rosset, Isabelle Imobersteg, Anouk Bally, Marie-Claire Stern, Jean-Jacques Paillard, Karin Bauermeister, Jeanne Pillonel, Antoinette Zutter, Ariane Bonard, Isabelle Welker, Ursula Gerber Badan, Nathalie Suisse, Danièle Mayor.

Excusés : Catherine Blein, Géraldine Imhof, Josiane Calame, Josiane Rossier, Laurence Monnat, Mary Lucchino, Sarah Hofer, Christophe Chambettaz, Geneniève Anderfuhren, Nicole Maire.

1. Ouverture et bienvenue

Ouverture à 19h00. Lecture des excusés.

2. Acceptation de l'ordre du jour de cette AG

L'ordre du jour est accepté. Pas de demande pour la partie divers.

3. Acceptation du PV de l'AG du 6 mars 2020 et information concernant les votes de l'AG 2021 (effectuée par courrier postal)

PV 2020 : tout le monde accepte. Votes AG 21 : 6 sujets sur lesquels les membres devaient se prononcer. 35 membres, 20 qui ont répondu. Comptes 2020 19 oui, 1 abstention. Décharge : 20 oui. Cotisation : 20 oui. Réélection du comité et nouveaux membres Carole Destraz et Isabelle Welker : 20 oui. Sarah Hofer et Mary Lucchino pour vérification des comptes : 20 oui. Le comité les remercie pour leur confiance.

4. Rapport de la présidente

Nous vivons une période difficile à la suite de la pandémie avec des changements drastiques, des contacts humains freinés et contrôlés. Cet isolement pousse à acheter des produits sur internet. Comment trouver notre place en tant qu'artisans qui avons besoin de contact et face à l' « artisanat » vendu à très bas prix ? Notre association prend toute son importance en faisant la promotion de l'artisanat. En 2021 : de plus en plus de monde a souhaité exposer. Devant ce succès grandissant, nous avons « poussé » les murs de la rue du four pour accueillir le plus de monde possible. Au château : nous avons pu louer les caves en plus pour avoir plus de place et pour mettre un tea-room qui a pu prendre ses aises. Les animations ont aussi participé au succès de la manifestation.

Au comité, Carole Destraz a remplacé Géraldine Imhof, et Isabelle Welker a repris le poste de responsable marketing. On les remercie d'avoir rejoint notre équipe.

Par contre, moult problèmes avec la police du commerce et la municipalité. 1^{ère} lettre : la commune de Lausanne ayant offert la gratuité du sol pour les artisans, nous avons demandé à celle d'Yverdon de faire le même geste, mais elle a refusé (sur 35.-, 18.- sont reversés à la commune). Ensuite, toute une série de problèmes avec les bornes installées pour sécuriser le centre-ville. Pour finir, on a obtenu de ne payer que 20.-

par manifestation, et chacun doit donner son nr de plaque à enregistrer avant la manifestation. Pour le macaron de stationnement : on paie 10.- (et ceux de la foire 8.-) . Notre demande d'aligner les prix a été traitée le 9 février 22, mais on n'a toujours pas la réponse.

En 2020, on a loué une vitrine pour promouvoir association et le travail des artisans. Cela n'a pas eu beaucoup de succès, donc on a résilié la vitrine au 31 décembre 2021.

Le matériel publicitaire pour signaler les marchés était un peu usagé : on a décidé d'investir dans du matériel neuf.

Pour la pub : « pro info » à 8'000 exemplaires, on y sera cette année. Par contre, il y aura cette année un peu moins de pub dans le journal (dans l'agenda gratuit chaque mois, et payant une fois au début de la saison), et on mettra l'accent sur les banderoles avec 7 réparties aux différentes entrées d'Yverdon.

Si vous avez des connaissances (des privés) qui pourraient en accepter une, merci de nous les signaler.

5. Rapport de la responsable des marchés

Marchés d'été : la COVID nous a été bénéfique car beaucoup d'autres étaient annulés et nous on pouvait faire car c'était dehors. Donc plus d'exposants sont venus. On a pu s'étendre sur la place Pestalozzi et la rue du Milieu.

Malheureusement pour le 10 juillet, nous avons su 3 jours avant que ce n'était plus possible car le marché alimentaire revenait. Mais on a prolongé la rue du four et on a pu mettre tout le monde. Nous avons vu qu'il y a quand même de la fréquentation (et chacun doit faire fonctionner son réseau pour attirer du monde) et on pourra rester à 30 en utilisant bien la rue du four. Le prix ne changera pas car on pourra absorber les 20.- supplémentaires des bornes. Mais il n'y aura plus du tout de parking dans la cour du collège, la municipalité ferme la possibilité d'y venir.

Marché du château : Inscriptions complètes, mais avec le pass, 16 stands ont décidé d'aller dehors ce qui nous a donné une belle vitrine à l'entrée et la possibilité d'accepter de nouvelles personnes (+ 60 exposants au total). Le stand de restauration a été très apprécié dans les caves.

6. Rapport de la trésorière et Rapport des vérificatrices des comptes

Commentaires sur les slides concernant les finances. Bénéfice de 1'267,24.

Rappel : les recettes de l'association : uniquement les cotisations. Les dépenses : le site internet, l'assurance RC, la publicité de manière générale pour l'association. Mini bénéfice de 210,72

Marchés d'été : taxe du sol, forfait pour la programmation des bornes, flyers et annonces, frais cartes. Bénéfice de 1'124,85

Marché du château : 1'344,15 beaucoup d'animations, beaucoup d'annonces et de pub.

Vide-atelier : perte de 85.24

Provisions : 1'350.- Pour les 3 bâches commandées en plus, les chevalets double-face modernes où on pourra mettre de grosses affiches pour les marchés (A1 x 4) : plus grands et plus nombreux que premiers panneaux en bois. Avec flèches amovibles pour les orienter au mieux.

En tout, on a une augmentation du capital de l'association d'environ 150.-

Pas de question.

7. Décharge des membres du comité et des vérificatrices des comptes

Nous avons soumis ces comptes aux vérificatrices des comptes : Sarah Hofer et Mary Lucchino (suppléante). Ursula donne lecture du rapport étant donné l'absence de ces dames. Il recommande d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la trésorière en remerciant la trésorière pour son travail. Sarah Hofer est remerciée pour son travail et passe la main.

Décharges données à l'unanimité (6 votants).

8. Perspectives des manifestations en 2022

Marchés d'été : un marché tous les mois de mai à octobre. 35.- membres et 45.- non membres ne changent pas.

L'inscription online : l'année dernière, certaines personnes ont eu des difficultés avec le paiement via Paypal. On a eu des versements sur le twint privé d'Ursula qui reversait, mais quand il y a eu 5 ou 6 par marché, cela devenait trop compliqué à gérer. Maintenant nous sommes en train d'étudier une autre solution. On pense changer de plateforme en utilisant Infomaniak (plateforme suisse qui accepte aussi Twint). Ursula est encore en train de discuter avec la banque Raiffeisen des conditions (1,23%, mais toujours meilleur marché que paypal). Une autre chose qui sera possible avec cette plateforme, on pourra s'inscrire dès le départ pour tous les marchés et ne pas devoir revenir à chaque fois pour chaque marché. Mais il faudra donner son numéro de plaques et surtout bien utiliser la voiture indiquée ! Après discussion, nous ne paierons que 20.- pour toutes les plaques par marché et c'est l'association qui prendra cela en charge.

Marché du château : 4 et 5 novembre 22, on espère pouvoir utiliser à nouveau les caves, mais nous ne serons pas avant le printemps (elles dépendent de l'Echandole qui fait sa programmation au printemps seulement).

9. Budget 2022 de l'Association

Recettes prévues 11'189 et dépenses prévues 6'289.65, donc réserve de 4'899.44.

Vote : accepté à l'unanimité.

10. Election des membres du comité existant (votation en bloc) et d'un/e vérificatrice des comptes suppléant/e

Rappel des fonctions selon les statuts. Mais nous fonctionnons en équipe.

Election : le comité est réélu à l'unanimité, avec les remerciements pour le travail réalisé.

Mary Lucchino était la vérificatrice suppléante, elle est d'accord d'être la vérificatrice en titre pour les comptes 2022. Donc il nous faut une personne qui accepte d'être vérificatrice suppléante pour 2022. Jeanne Pillonel est élue à l'unanimité.

11. Questions

Vide-atelier : réponses contrastées, donc pour cette année on met en pause. Peut-être à faire tous les 2 ans ? On verra en 2023.

Les municipaux ont beaucoup changé : Jeanne Pillonel suggère de refaire une demande concernant la gratuité du droit du sol.

Isabelle Welker : on va déjà voir si on a droit à 2.- de rabais pour les places de parc...

La municipalité aimerait faire une animation un dimanche par mois avec food-trucks, elle va nous approcher pour voir si on serait intéressés ? Mais le but n'est pas de remplacer la rue du four, ce serait en plus. On attend la convocation.

Anouk et Isabelle : Pour la pub, il semble que l'on pourrait mettre sur « Event boster » c'est gratuit et plusieurs journaux peuvent y puiser l'information. Mais elles n'ont pas encore réussi à le faire pour le marché des potiers.

Diverses suggestions pour placer les banderoles.

12. Clôture de l'Assemblée générale et partage du verre de l'amitié

Partie officielle close à 20h00.